

BulletinFrancoPaix

UQÀM



CHAIRE **RAOUL-DANDURAND**
EN ÉTUDES STRATÉGIQUES ET DIPLOMATIQUES
Centre FrancoPaix

Vol. 5, n° 4

AVRIL 2020



PAGE 2

La violence du développement : l'agenda agricole comme vecteur des conflits fonciers en Tanzanie et en Éthiopie

Par Joanny Bélair

PAGE 7

Décryptage : L'Afrique à risque ? La réponse globale à la pandémie de COVID-19

PAGE 9

Nouvelles et annonces

La violence du développement : l'agenda agricole comme vecteur des conflits fonciers en Tanzanie et en Éthiopie

Par Joanny Bélair



RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Symbole d'une financiarisation accrue du foncier et de l'agriculture, le phénomène de l'accaparement des terres a des conséquences durables sur les communautés paysannes des pays en développement.

Le discours dominant de la Banque mondiale, des donateurs, des investisseurs et des gouvernements africains s'inscrit dans une vision étroite de la modernisation, postulant que les paysans africains ne sont pas productifs et que le modèle occidental d'agriculture productiviste constitue la panacée.

Cet agenda, qui met de l'avant l'agriculture commerciale productiviste, va de pair avec un second agenda de développement international associé à la formalisation du foncier.

L'intérêt financier global croissant pour les terres africaines semble mener presque systématiquement au transfert du contrôle des terres arables les plus recherchées dans les mains de l'État ou d'investisseurs domestiques ou étrangers.

Le postulat d'une plus grande productivité de ces investisseurs se révèle peu convaincant, tandis que peu d'actions sont réalisées pour assurer une utilisation durable des ressources.

La création d'emploi semble être un effet à court terme avec des retombées économiques limitées.

La mise en œuvre de ces agendas ignore que les processus d'attribution et d'acquisition du foncier sont intrinsèquement politiques, avec des conséquences potentiellement désastreuses pour les populations vulnérables dans l'éventualité de leur capture politique.

Joanny Bélair

Chercheure postdoctorale

Faculté de géoscience

Université d'Utrecht

Pays-Bas

j.belair@uu.nl

Depuis la triple crise financière, alimentaire et énergétique de 2008, le phénomène de «l'accaparement des terres» («*land grab*» en anglais) a été l'objet d'une attention soutenue. Emblématique d'une financiarisation accrue du foncier et de l'agriculture, le phénomène engendre des conséquences durables sur les communautés paysannes des pays en développement. L'une de ses conséquences les plus marquantes est la dépossession quasi systématique des droits fonciers des populations paysannes affectées, menant à une compétition accrue autour des ressources foncières, à des mobilisations sociales et à une explosion des conflits fonciers locaux.

En effet, les analyses empiriques de cas d'accaparement des terres démontrent qu'ils suscitent fréquemment des dynamiques conflictuelles au niveau local (interpersonnels, intracommunautaires, entre investisseurs et communautés, ou encore entre États et communautés), d'une violence variable. Les explications sont multiples, certaines s'appuient sur la question de la dépossession historique ou capitaliste, et d'autres sur les identités ethniques ou socio-économiques. Cette relation multidimensionnelle et complexe entre la gouvernance foncière et ces conflits est toutefois difficile à qualifier et quantifier. La plupart des analyses de ces contestations et compétitions foncières sont des études de cas, ancrées dans une lecture locale des dynamiques politiques sous-jacentes. Toutefois, comme le notent Wondimu et Gebresenbet¹, l'émergence de ces conflits ainsi que la montée de la violence locale qu'ils suscitent ne peuvent être comprises qu'à travers une considération des effets structurants de certains processus macro sur les contextes locaux. Suivant la même argumentation, je soutiens que la violence infrastructurelle au

niveau macro est une dimension constitutive de la gouvernabilité du foncier et des initiatives de développement agricole en Afrique subsaharienne, qui induit, reproduit et consolide des processus d'exclusion exacerbant les dynamiques conflictuelles locales.² Le but est d'attirer l'attention sur le rôle indirect, mais crucial joué par les institutions et donateurs internationaux, qui, à travers la promotion et le financement d'agendas de développement, dépolitisent des enjeux politiques et légitiment la consolidation de cette violence infrastructurelle à l'égard des paysans des pays en développement.

Développement et agriculture : des discours réducteurs

Le discours dominant de la Banque mondiale, des donateurs, des investisseurs et des gouvernements africains s'inscrit dans une logique somme toute assez simpliste. En Afrique subsaharienne, la population la plus pauvre vit majoritairement dans les zones rurales et pratique une agriculture de subsistance. Le développement agricole est conséquemment dépeint comme le secteur ayant le potentiel le plus élevé pour favoriser la croissance économique et la réduction de la pauvreté et est ainsi devenu une priorité dans les plans de développement socio-économiques nationaux. Le raisonnement est le suivant : les investisseurs, avec leurs initiatives agricoles commerciales, favoriseront la productivité agricole en comblant l'écart de rendement entre la production actuelle et potentielle sur les terres identifiées comme marginales³ et/ou sous-utilisées. De plus, ils contribueront

à diminuer la pauvreté et à stimuler le développement socio-économique grâce aux transferts de technologie et à la création d'emplois. Derrière cette lecture de la situation subsiste l'hypothèse persistante, et historiquement ancrée dans une vision étroite de la modernisation, que les paysans africains ne sont pas productifs et que le modèle occidental d'agriculture productiviste constitue la panacée. Cet agenda, qui met de l'avant l'agriculture commerciale productiviste, va de pair avec un second agenda de développement international, associé à la formalisation du foncier. Son idéologie est fortement influencée par l'économiste péruvien de Soto⁴ qui défend l'idée que les terres sans titre sont des «capitaux morts» et que la formalisation des terres est une condition préalable pour encourager l'investissement dans l'agriculture et augmenter la productivité. De plus, soutient-il, c'est le seul moyen de réduire la pauvreté pour les petits exploitants, car cela leur permet d'utiliser leurs titres fonciers pour accéder à des prêts bancaires et ainsi investir dans l'amélioration de leur productivité. Toutefois, les données empiriques disponibles sur les récents projets d'investissement remettent sérieusement en question les prétentions de ce double agenda de développement.

Des piètres résultats produisant une violence infrastructurelle

Premièrement, l'intérêt financier global croissant pour les terres africaines semble mener presque systématiquement au

”

« Le développement agricole est dépeint comme le secteur ayant le potentiel le plus élevé pour favoriser la croissance économique et la réduction de la pauvreté, il est ainsi devenu une priorité dans les plans de développement socio-économiques nationaux. »

transfert du contrôle des terres arables les plus recherchées dans les mains de l'État ou d'investisseurs domestiques ou étrangers. En effet, les investisseurs ciblent principalement les terres les plus fertiles, situées près des sources d'irrigation et des infrastructures, se retrouvant ainsi en compétition directe avec les populations locales, ce qui provoque des conflits fonciers. Cette observation empirique contredit le discours dominant selon lequel les terres ciblées par de tels projets seraient marginales, sous-utilisées ou encore, inhabitées. Pour reprendre l'expression de Makki⁵, l'idée même de l'existence des zones *terra nullius* relèverait donc d'un mythe persistant.

Deuxièmement, le postulat d'une plus grande productivité de ces investisseurs se révèle peu convaincant. En effet, au-delà des processus d'acquisition, les impacts de ces investissements restent de plus en plus incertains : leur taux d'échec est considérable. Comme de nombreux chercheurs l'ont observé, d'importants écarts subsistent entre les plans annoncés et leur mise en œuvre. Seulement 22 % des projets auraient commencé des activités de production, et 30 % seraient encore au stade exploratoire⁶. Plus récemment, en 2018, un rapport publié par GRAIN⁷ signalait que 135 projets agricoles ont échoué entre 2007 et 2017, ce qui représenterait 17,5 millions d'hectares transférés qui n'ont pas eu d'impacts tangibles sur le développement socio-économique local. De plus, parmi les projets qui réussissent la mise en opération à tout le moins partielle, des études récentes démontrent que les inves-

tisseurs ont une faible productivité, et qu'il n'y a pas de différence marquante entre les petits et les grands producteurs, bien que les moyens technologiques et les intrants utilisés par ces derniers soient nettement supérieurs⁸. Comme le rapportent Tufa et al⁹ dans leur étude des impacts locaux d'un investissement en Éthiopie, les populations locales sont souvent les premiers témoins des contradictions associées à ce discours sur le développement et les investissements privés : « L'incapacité de l'investisseur à cultiver même du maïs a été un choc pour les communautés locales. Ce qu'ils observaient sur le terrain était un renversement complet de ce qu'on leur avait dit sur la capacité technologique et innovante de l'investisseur ». Et cela est sans compter les coûts environnementaux induits par de tels projets, qui ne sont ni qualifiés ni quantifiés dans les externalités. En Tanzanie, l'investisseur britannique Kilombero plantations est un cas patent. Non seulement la compagnie a relocalisé les populations locales dans des zones sujettes aux inondations en toute connaissance de cause, créant ainsi une explosion des conflits fonciers, mais a également refusé de reconnaître que ses procédures d'application agrochimique soulèvent d'importantes préoccupations environnementales dans cette zone à haute valeur écologique¹⁰. En Éthiopie, l'analyse des six projets d'investissements à grande échelle réalisée par Persson¹¹ démontre que, bien que quatre investisseurs sur six aient conduit des évaluations d'impacts environnementaux, aucun d'entre eux n'a pris action pour assurer une utilisation durable des ressources, et seulement deux d'entre eux ont intégré des mesures minimales pour

atténuer les conséquences négatives des projets.

Troisièmement, la création d'emploi semble être un effet à court terme et avec des retombées économiques limitées, puisque les emplois créés sont souvent peu qualifiés, saisonniers et temporaires. Par exemple, en Tanzanie, mon étude¹² des impacts locaux de Kagera Sugar est en contradiction avec les discours officiels qui définissent l'entreprise comme un investisseur modèle. Mes observations révèlent que les postes de direction ou professionnels sont très peu nombreux et que les communautés locales n'ont accès qu'à des emplois peu rémunérés, tels que la coupe de canne ou l'ensemencement. Les travailleurs à bas salaire vivent dans des camps de travail qui ressemblent à de petits bidonvilles, isolés au milieu de la plantation de la compagnie. Les conditions de travail sont dures. Localement, les gens savent quand quelqu'un commence à travailler pour l'entreprise, car les nouveaux employés « ont tendance à maigrir très rapidement ». Par ailleurs, cette idée que l'agriculture commerciale crée plus d'emplois a été remise en question dans un rapport de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) en 2012 qui souligne que l'agriculture des petits exploitants génère habituellement plus d'emplois que l'agriculture à grande échelle. Non seulement ces investissements ne mènent pas aux résultats de développement socio-économique promis, ils peuvent aussi empirer les conditions locales. Selon les données de Shete et Rutten¹³, l'arrivée de Karuturi en Éthiopie a mené à une perte de



→ Développement des terres agricoles par les investisseurs : entre discours et réalité. Travaux d'irrigation dans un projet agricole, région de Pwami, Tanzanie, 2016.



« Ces politiques de développement agricole des institutions internationales et des donateurs, qui postulent l'incapacité des paysans à mettre en valeur leurs propres terres, déploient une violence infrastructurelle à leur encontre. »

revenu annuel brut de 15 à 25 % pour les personnes déplacées et environ 26 à 30 % des ménages affectés sont tombés en situation d'insécurité alimentaire après le transfert des terres à la compagnie. Celle-ci n'a rempli aucune de ses promesses initiales en termes d'emploi, de production ou de développement socio-économique et a finalement abandonné le projet en 2012. De plus, les données montrent désormais que même les soi-disant investissements inclusifs, tels que l'agriculture contractuelle, induisent et reproduisent des dynamiques de différenciation sociale, qui mènent bien souvent à l'exclusion des plus pauvres au profit des paysans les mieux nantis et/ou des élites locales.

Quatrièmement, la mise en œuvre de ces agendas ignore que les processus d'attribution et d'acquisition du foncier sont intrinsèquement politiques, s'inscrivant dans des trajectoires historiques de constitution de l'État et d'affirmation de son contrôle politique et de sa légitimité. Les nouveaux investissements fonciers participent au renforcement de l'autorité politique et territoriale des États hôtes. Sans surprise donc, les programmes de formalisation des terres mènent souvent à des dynamiques de dépossession, qui génèrent ou aggravent les conflits fonciers, et ce, tout particulièrement lorsqu'ils sont mis en œuvre en parallèle avec des processus qui visent à rendre le foncier « une ressource investissable ». ¹⁴ En Tanzanie, par exemple, notre étude comparative ¹⁵ démontre cette imbrication des agendas de formalisation et d'investissement : dans les treize cas d'études, la formalisation aura mené à la dépossession systématique des terres villageoises au profit des nouveaux investisseurs. En Éthiopie, les zones ciblées par le programme

national de villagisation sont souvent les mêmes que celles démarquées comme disponibles pour les investisseurs ¹⁶. Cela est partiellement attribuable au fait que les employés étatiques responsables de la mise en œuvre de la cartographie et du titrage foncier assument également un rôle d'intermédiaire auprès des investisseurs dans les processus d'identification et d'acquisition des terres. Leur double rôle les positionne en conflit d'intérêts évident : leur autorité sur la gestion foncière leur permet de faciliter les acquisitions foncières pour les investisseurs, et ainsi d'en bénéficier matériellement. Les pratiques clientélistes se déploient à tous les niveaux de gouvernance et sont intimement liées aux initiatives de régulation foncière. Le discours des institutions internationales qui soutient que la solution aux conflits fonciers locaux est la formalisation et la privatisation du foncier est donc paradoxal. Si l'on considère ces données empiriques, au contraire, leurs conséquences sont potentiellement désastreuses pour les populations vulnérables dans l'éventualité de leur capture politique.

Conclusion : violence infrastructurelle et conflits fonciers locaux

Ces politiques de développement agricole des institutions internationales et des donateurs, qui postulent l'incapacité des paysans à mettre en valeur leurs propres terres, déploient une violence

infrastructurelle à leur encontre. Elles limitent grandement leurs options pour assurer leur survie. D'un côté, ils font face au transfert massif de leurs terres aux mains d'investisseurs plus ou moins productifs; de l'autre, ils font face à un État assez autoritaire et clientéliste, qui vise à augmenter son pouvoir territorial et sa capacité politique à travers le développement agricole et la formalisation du foncier. Les acteurs internationaux ne peuvent ignorer que ces stratégies de développement agricole qu'ils promeuvent induisent l'exclusion au niveau local. Leur rôle joué dans la promotion et la consolidation de cette violence infrastructurelle est donc un élément-clé de causalité macro que l'on doit considérer dans l'analyse de l'émergence et de la nature de ces dynamiques conflictuelles foncières locales.

- ¹ Wondimu, T.& Gebresenbet, F. 2018. « Resourcing Land, Dynamics of Exclusion and Conflict in the Maji Area, Ethiopia. » *Conflict, Security & Development* 18 (6), pp. 547-70.
- ² Mon analyse s'appuie sur une revue de la littérature empirique ainsi que sur les données recueillies lors d'une ethnographie politique de neuf mois que j'ai conduite en Tanzanie en 2016-2017.
- ³ Les terres marginales sont des terres considérées comme ayant très peu de valeur agricole ou industrielle.
- ⁴ De Soto, H. 2000. *The Mystery of Capital: Why Capitalism Triumphs in the West and Fails Everywhere Else*. New York: Basic Books.
- ⁵ Makki, F. 2014. « Development by Dispossession: Terra Nullius and the Social-Ecology of New Enclosures in Ethiopia. » *Rural Sociology* 79(1), pp. 79-103.
- ⁶ Arezki et al. 2011. cité dans Brun, M. 2013. « Transformations agricoles et stratégies d'influence : Quelle lecture des investissements fonciers saoudiens en Éthiopie ? » *Institut français des relations internationales*, p. 11.
- ⁷ GRAIN. 2018. « [Failed Farmland Deals. A Growing Legacy of Disaster and Pain](#) », p. 2.
- ⁸ Deininger, K. & Fang, X. 2018. « Assessing the Long-Term Performance of Large-Scale Land Transfers: Challenges and Opportunities in Malawi's Estate Sector. » *World Development* 104 (April), pp. 281-96; Hules, M.& Simron, J-S. 2017. « India's Land Grab Deals in Ethiopia: Food Security or Global Politics ? » *Land Use Policy* 60 (January), pp. 343-51.
- ⁹ Fekadu T.A., Amsalu, A., & Zoomers, E. B. 2018. « Failed Promises: Governance Regimes and Conflict Transformation Related to Jatropha Cultivation in Ethiopia. » *Ecology and Society* 23 (4), p. 32.
- ¹⁰ Bergius, M., Benjaminsen, T., & Widgren, M. 2017. « Green Economy, Scandinavian Investments and Agricultural Modernization in Tanzania. » *Journal of Peasant Studies* 45, pp. 825-52.
- ¹¹ Persson, A.G. M. 2019. *Foreign Direct Investment in Large-Scale Agriculture in Africa: Economic, Social and Environmental Sustainability in Ethiopia*. New York: Routledge.
- ¹² Bélair, J. 2019. *Farmland Investments in Tanzania: A Local Perspective on the Political Economy of Agri-Food Projects*. Thèse de doctorat. Ottawa, Canada: University of Ottawa.
- ¹³ Maru, S., & Rutten, M. 2015. « Impacts of Large-Scale Farming on Local Communities' Food Security and Income Levels - Empirical Evidence from Oromia Region, Ethiopia. » *Land Use Policy* 47, pp. 282-92.
- ¹⁴ Murray, L-T. 2017. « Rendering Land Investible: Five Notes on Time. » *Geoforum* 82, pp. 276-78.
- ¹⁵ Engström, L., Bélair, J., & Blache, A. 2018. « Conceptualizing Dispossession in the Global Land Rush: An Aggregated Analysis of Four Regions of Tanzania. » Conference Paper presented at African studies association United Kingdom, Birmingham, UK, September, pp. 11-13.
- ¹⁶ Horne, F. 2011. « Understanding Land Investment Deals in Africa. Country Report: Ethiopia. » *Oakland Institute*.

L'Afrique à risque ? La réponse globale à la pandémie de COVID-19

Par Jens Pedersen

Jens Pedersen

Conseiller humanitaire principal

Médecins sans frontières

Afrique du Sud

Rédigé à titre personnel

Depuis la propagation mondiale du SRAS-CoV-2, le virus responsable de la maladie COVID-19, qui s'est transformée en une pandémie mondiale, les médias n'ont pas manqué de commenter ce que cela pourrait signifier pour l'avenir de notre ordre mondial. Ces analyses ont varié, certaines annonçant la fin de la globalisation¹, d'autres remettant en question le futur des institutions multilatérales², ou interprétant le virus comme « un grand égalisateur »³. Plutôt que de spéculer pour prédire les conséquences politiques et économiques mondiales d'une pandémie en cours, nous devrions nous concentrer sur ce que cela révèle de l'ordre mondial tel qu'il se présente actuellement.

Concernant ce type de réflexion, elles sont aussi de plus en plus nombreuses, au niveau mondial et concernant le continent africain, énoncées par des commentateurs qui

analysent ce qui est le plus dommageable pour l'Afrique : la pandémie ou les conséquences du confinement et des autres mesures mises en place ? Bien que ces analyses aient rapidement dépassé les récits trumpiens de type « le remède est pire que la maladie », nous continuons à être confrontés à de vives critiques concernant les mesures de confinement imposées par les gouvernements africains, bien que celles-ci soient mises en œuvre beaucoup plus rapidement que dans d'autres pays touchés par la COVID-19. L'on manque de données sur la manière dont les défis de santé publique en Afrique, tels que les différentes incidences de la maladie, les niveaux de pauvreté et les complications concomitantes, ainsi que les déficiences structurelles et défis de nos systèmes de santé, peuvent se croiser avec la COVID-19. Ainsi, peu d'attention est accordée au fait que les pandémies et les réponses aux épidémies sont intrinsèquement politiques.

Les décisions des dirigeants politiques africains doivent tenir compte de nombreux facteurs, dont certains sont politiques. En Afrique et dans de nombreux autres pays

en développement, les mesures imposées visent en partie à gagner du temps, car les ressources nécessaires pour endiguer la pandémie sont limitées et les systèmes de santé ne sont pas prêts à faire face à un afflux de patients gravement malades. Il s'agit autant d'une décision de santé publique que d'une décision politique. La situation et les facteurs qui influencent les décisions politiques ne sont pas nécessairement propres aux pays africains, bien que la différence cruciale réside dans les moyens dont disposent actuellement les dirigeants politiques africains pour lutter contre la COVID-19.

Des analyses politiques de la réponse globale à la COVID-19 sont donc justifiées. Là encore, sans spéculer sur les conséquences à moyen ou long terme de la pandémie, cet exercice devrait au moins commencer par une évaluation critique des réalités actuelles. À la base, et peut-être ironiquement, une pandémie mondiale, considérée par beaucoup comme une conséquence inévitable de la globalisation, a donné lieu à des réactions isolationnistes et nationalistes. La plupart des pays

”

« Des pays ont interdit l'exportation de fournitures médicales et l'Union européenne a bénéficié de l'expertise médicale des pays en développement, tout en refusant d'accorder une solidarité similaire à ces mêmes pays. »

d'Afrique, d'Europe et des Amériques ont fermé leurs frontières pour voyager et, plus inquiétant encore, de nombreux pays du Nord, en mesure d'apporter leur aide⁴, ont bouclé leurs frontières, empêchant le partage et la distribution d'une aide et de ressources essentielles. C'est ainsi que des pays ont interdit l'exportation de fournitures médicales et que l'Union européenne a bénéficié de l'expertise médicale des pays en développement, tout en refusant d'accorder une solidarité similaire à ces mêmes pays.

Cette dernière n'est pas une décision de santé publique pure, mais plutôt une décision politique signifiant une incapacité à faire preuve d'une solidarité réelle et à envisager une stratégie véritablement globale pour endiguer la pandémie, qui est par définition une crise de santé publique mondiale. D'un certain point de vue, cela met en évidence des attitudes nationalistes et à courte vue. De plus, et d'un point de vue africain, cela révèle une hypocrisie, étant donné les nombreux « sommets pour l'investissement en Afrique » tenus en 2019 et prévus pour 2020, ou les plans stratégiques récemment élaborés pour l'Afrique, comme dans le cas des États-Unis. Ces promesses semblent avoir été oubliées lorsqu'il s'agit de soutenir l'Afrique dans la lutte contre la pandémie.

Lors des précédentes épidémies, comme celle d'Ebola, nous avons pu constater qu'une réponse globale n'intervient qu'une fois que les agents pathogènes ont franchi certaines frontières. En ce qui concerne la COVID-19, nous n'avons pas encore assisté à une réponse véritablement globale qui démontrerait un bon équilibre entre la protection des citoyens et la santé publique mondiale.

Il est peu probable que cette pandémie marque la fin de la globalisation. En discuter n'est pas forcément pertinent par rapport à la pandémie. Les pays qui ont jusqu'à présent bénéficié de la mondialisation et qui ont précédemment manifesté un vif intérêt pour l'investissement en Afrique devraient intensifier leurs efforts en solidarité avec le continent. Sinon, la globalisation, sous sa forme pandémique actuelle, se fera au détriment de nombreuses vies humaines.

¹ Legrain, P. 12 mars 2020. « [The Coronavirus Is Killing Globalization as We Know It](#) ». *Foreign Policy*.

² *The Irish Times*. 6 avril 2020. [The Irish Times view on global politics in a time of crisis: multilateralism under strain](#).

³ *The Washington Post*. 5 avril 2020. « [Gov. Cuomo is wrong, covid-19 is anything but an equalizer](#) ».

⁴ La Commission européenne a publié des « orientations sur les exigences en matière d'exportation » vers les pays hors de l'UE, réclamant des exemptions lourdes pour tous les articles exportés d'un État membre de l'UE vers un pays hors de l'UE. Bien qu'elles ne soient pas juridiquement contraignantes, ces orientations ont entravé la fourniture d'aide utile pour la réponse à la COVID-19.

NOUVELLES ET ANNONCES

→ Niagalé Bagayoko

a publié dans la revue *Global Brief* « [Les forces africaines de défense et de sécurité face à la pandémie](#) » le 7 avril 2020.

Elle a coordonné la publication de « [l'Étude de référence sur l'état d'avancement de la gouvernance du secteur de la sécurité \(GSS\) et l'inclusion de la société civile dans les processus de réforme des systèmes de sécurité \(RSS\) au Nigeria, au Mali, au Cameroun et dans l'espace élargi de la CEDEAO](#) », en collaboration avec la Fondation *Friedrich-Ebert-Stiftung* dans le cadre du projet « Sécurité pour tous » financé par l'Union européenne.

→ Bruno Charbonneau

a participé à une table-ronde [en ligne](#) sur les implications à long terme de la pandémie de COVID-19 pour la sécurité internationale, le 28 avril 2020. Cet événement était organisé par le *Bill Graham Centre for Contemporary International History* et le chapitre de Toronto du *Canadian International Council*.



Patrouille de la MINUSMA au centre du Mali.

ÉQUIPE ÉDITORIALE

CO-RÉDACTEUR EN CHEF

Bruno Charbonneau

Directeur du Centre FrancoPaix

Professeur agrégé, Collège militaire royal de Saint-Jean

CO-RÉDACTEUR EN CHEF

Maxime Ricard

Coordonnateur du Centre FrancoPaix

Candidat au doctorat, Université du Québec à Montréal

COORDONNATRICE DU BULLETIN

Stéphanie Roullier

RÉVISION

Yvana Michelant-Pauthex

MEMBRES DU COMITÉ DE RÉDACTION

Marie-Ève Desrosiers

Professeure agrégée, Université d'Ottawa

Cédric Jourde

Professeur agrégé, Université d'Ottawa

Mulry Mondélice

Professeur adjoint, Collège militaire royal de Saint-Jean

Marina Sharpe

Professeure adjointe, Collège militaire royal de Saint-Jean

CRÉDITS PHOTO

Couverture : [Pigsels](#)

Page 2 : [Pigsels](#)

Page 4 : [Joanny Bélair](#)

Page 7 : [World Bank / Flickr](#)

Page 9 : [MINUSMA / Gema Cortes / Flickr](#)

Le Centre FrancoPaix en résolution des conflits et missions de paix a pour mission de valoriser la recherche scientifique, la formation universitaire et le développement des études dans le domaine de la résolution des conflits et des missions de paix dans la francophonie.

CHAIRE RAOUL-DANDURAND | UQAM

C.P. 8888, Succ. Centre-Ville Montréal (Québec) Canada H3C 3P8

Tel. (514) 987-6781 | chaire.strat@uqam.ca | dandurand.uqam.ca

Retrouvez-nous sur Twitter : [@CFrancopaix](https://twitter.com/CFrancopaix) et [@RDandurand](https://twitter.com/RDandurand)

PARTENAIRE

